

Réglementation sur la production et la vente d'huiles essentielles

CONTENU

Connaître les principales réglementations et étiquetages associés à la vente directe des huiles essentielles :

- les réglementations selon l'usage
- communication autour du produit
- contrôles par les autorités
- perspectives

Connaître les principales réglementations associées à la production et la manipulation des huiles essentielles dans une distillerie :

- règlement REACH : obligations et conséquences pour les distillateurs
- huiles essentielles et santé au travail : principales obligations

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Agribio 04

DURÉE : 1 jour(s)

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Mégane Véchambre
conseillerppam@bio-provence.org
Agribio04

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
13/11/2018	04300 Alpes-de-Haute-Provence	Charlotte Bringer-Guérin, CIHEF

THÈMES

Commercialisation

Transformation

PPAM

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))